

16 juillet 2026

Grève potentielle des agents de bord de WestJet

Les agents de bord de WestJet pourraient déclencher une grève à compter du 2 août 2026. À compter du 17 juillet 2026, l'assurance annulation et interruption de voyage de Manuvie pourrait être affectée. Toute couverture offerte dans le cadre des polices d'assurance voyage de Manuvie est assujettie à la coordination des prestations et intervient en second lieu par rapport aux autres sources d'indemnisation, y compris les recours proposés par la compagnie aérienne ou le fournisseur de voyages, les remboursements applicables par carte de crédit ou toute autre couverture disponible.

Répercussions de la grève potentielle sur les clients de l'assurance voyage Manuvie qui voyagent avec WestJet

Lorsque les vols sont annulés ou modifiés en raison de la grève

Si WestJet annule, modifie ou interrompt des vols en raison de la grève des agents de bord, WestJet pourrait être tenu de fournir des remboursements, des options de nouvelle réservation ou des crédits voyage aux passagers touchés.

Vous devez d'abord vous adresser directement à la compagnie aérienne pour régler ces changements. Si d'autres indemnisations ou recours s'offrent à vous, les polices d'assurance voyage de Manuvie interviennent en second lieu par rapport à ces sources principales, sous réserve des autres modalités de la police de l'assuré. Toutefois, en fonction de la situation particulière de l'assuré et des modalités de sa police, certaines prestations, comme la couverture en cas de correspondance manquée ou de perturbation de voyage, pourraient tout de même s'appliquer (consultez la police pour tous les détails).

Lorsqu'un vol de WestJet est annulé ou interrompu avant le départ

- Police achetée avant le 17 juillet 2026 :
Des indemnités en cas de correspondance manquée ou de perturbation de voyage peuvent s'appliquer (consultez la police pour tous les détails).
- Police achetée à compter du 17 juillet 2026 :
Les indemnités liées à cette grève potentielle pourraient ne pas s'appliquer, car nous considérons qu'il s'agit d'une grève annoncée, conformément à la police.

Lorsqu'un vol de WestJet est annulé ou interrompu après le départ de l'assuré

- Police achetée avant le 17 juillet 2026 :
Si la grève potentielle entraîne un retard ou une perturbation du retour à domicile de l'assuré, ce dernier pourrait être couvert par les indemnités en cas de correspondance manquée ou d'interruption de vol prévues par sa police (consultez la police pour tous les détails).
- Police achetée à compter du 17 juillet 2026 :
Les indemnités liées à cette grève potentielle pourraient ne pas s'appliquer, car nous considérons qu'il s'agit d'une grève annoncée, conformément à la police.

Prolongation automatique de la **couverture**

Pour les polices d'assurance voyage Manuvie admissibles achetées avant le 17 juillet 2026, la couverture pourrait être prolongée automatiquement jusqu'à 72 heures si un transporteur public ou un véhicule est retardé et empêche l'assuré de voyager à la date d'expiration de sa police. Consultez la police pour connaître les modalités complètes et les conditions d'admissibilité.